



Mot du président

Action Saint-François fêtera cette année sa dixième année d'existence. Nous tenterons de souligner cet anniversaire du mieux possible. Faites-nous parvenir vos idées à ce sujet !

Pierre Dansereau
président

Notre organisme entrevoit l'avenir avec optimisme et nous oeuvrons pour la mise en place de nouveaux projets et l'élargissement de nos champs d'action.

Pour en savoir plus long sur le devenir d'Action Saint-François et pour apporter votre modeste contri-

bution, on ne saurait trop insister sur l'importance de l'assemblée générale annuelle. Cet événement nous permet de faire le point, de recevoir les conseils et les idées de nos membres. Nous vous attendons nombreux le 27 avril prochain à la Chaudronnée de l'Estrie. Notez bien que l'assemblée sera précédée des présentations de deux invités spéciaux. Voyez l'avis de convocation à la page 2 !

Notre coordonnateur, Robert Léo Gendron vous lance son invitation printanière à la page 2. Une autre



magnifique saison de corvées en perspective ! Et pour vous donner le goût, Alana vous fait part de ses souvenirs de la dernière saison.

Vous trouverez aussi dans ce numéro un article de Robert Léo résumant le contenu du film *La loi de l'eau*, la dernière œuvre de Robert Monderie, le réalisateur-complice de Richard Desjardins dans *l'Erreur boréale*. Enfin, notre coordonnateur vous parle de l'Union paysanne, cette nouvelle association d'agriculteurs et de citoyens vouée à la mise en valeur et à la sauvegarde de nos campagnes.

Salutations chaleureuses à tous nos membres, bénévoles et sympathisants pour ce dixième anniversaire !

CONVOCATION (voir page 2)

Assemblée générale annuelle

Projet d'ordre du jour

- 1- Mot du président
- 2- Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Approbation du procès-verbal de l'AGA du 28 avril 2001
- 5- Présentation du bilan financier 2001 et des prévisions budgétaires 2002
6. Rapport des activités 2001 et perspectives d'action pour 2002
7. Politique de don
8. Révision des règlements généraux
9. Élection des membres du Conseil d'administration
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

SOMMAIRE

Une nouvelle année commence.....	2
AVIS DE CONVOCATION.....	2
« La loi de l'eau »	3
L'Union paysanne.....	4



Une nouvelle année qui commence

Wow! bravo! extraordinaire ! fantastique ! c'est super ! et j'en passe : notre demande de subvention pour les corvées de nettoyage a encore été acceptée ! Nous commencerons donc nos corvées de nettoyage dès le 11 mai 2002 pour les terminer quelque part fin octobre début novembre.

Robert Léo Gendron
Coordonnateur des corvées de nettoyage

Nous essayerons cette année de faire participer les citoyens de tous les milieux en organisant des samedis de nettoyage spéciaux. En gros, nous avons déjà planifié quatre journées particulières : journée spéciale politiciens, journée spéciale industries, journée spéciale jeunes et journée spéciale municipalités. D'autres idées de journées spéciales sont en train de germer dans notre cerveau collectif à Action Saint-François et nous annoncerons ces activités particulières dans les médias. Toutefois, vous pouvez participer à toutes les activités de nettoyage si vous le voulez peu importe la catégorie, car nous avons besoin de bénévoles de toute façon.

Cette année nous nous concentrerons dans un secteur du bassin-versant que nous n'avons pas encore nettoyé lors des années précédentes. En effet plusieurs cours d'eau sont situés à Saint-François-Xavier-de-Brompton et à Stoke.

Nous continuerons de faire parler de nous en organisant encore cette année une exposition d'œuvres d'art faites à partir des rebuts trouvés le long des cours d'eau et ce avec nos nouveaux partenaires, les artistes de la Galerie Horace. Il est aussi prévu qu'Action Saint-François organise une exposition de photos de nos corvées de nettoyage avec Biosphère (l'ancien pavillon des

États-Unis de l'expo 67) à Montréal, mais cela reste à confirmer.

Il y aura encore cette année beaucoup de beaux coups à réaliser et il ne faut pas oublier que ces actions sont possibles grâce à votre participation comme bénévole : pas de bénévoles, pas de corvées de nettoyage, c'est aussi simple que ça !

Donc, appelez nous vers le début de mai pour nous parler de vos disponibilités et de vos intérêts. Deux

numéros de téléphone celui d'Action Saint-François au 563-5362 et mon téléphone personnel le 820-1925.

Merci à l'avance de votre collaboration !



Assemblée générale annuelle d'Action Saint-François

Avis de convocation

L'assemblée générale annuelle d'Action Saint-François se tiendra le 27 avril prochain à compter de 13 h à la Chaudronnée au 470 Bowen sud, à Sherbrooke.

L'assemblée sera précédée de deux activités spéciales qui se tiendront de 13 h à 15 h. Marie-Claude Bibeau de Cité des rivières nous parlera de l'aspect environnemental de ce projet. Nous aurons aussi le plaisir de recevoir Roberto Toffoli du MAPAQ et de visionner le vidéo traitant de l'abreuvement du bétail hors cours d'eau.

Pour connaître l'ordre du jour de l'assemblée, voir l'encadré à la page 1.

Points importants

À noter qu'au point 7 seront soumis les résultats de la réflexion menée par un comité du CA sur la politique de don.

Aussi, au point 8 seront proposés des modifications aux règlements généraux tels qu'élaborés par le CA. Les modifications proposées sont les suivantes :

- Faire passer le nombre de membres du CA à neuf administrateurs au lieu de sept et recevoir les propositions de

l'assemblée pour modifier le quorum du CA si la proposition est adoptée. Il sera également proposé d'ajuster en conséquence le principe d'alternance dans la durée des mandats des administrateurs.

- Libérer les administrateurs de l'obligation de payer leur cotisation annuelle pour la durée de leur mandat.
- Abroger la disposition qui empêche un administrateur de faire partie du CA d'un autre organisme environnemental.
- Abroger les sections VII à XII, qui traitent de structures administratives qui n'ont jamais été mises en place dans l'organisme.

« La loi de l'eau » nouveau documentaire-choc

de Robert Monderie et Richard Desjardins

Robert Monderie, le Réalisateur-complice de Richard Desjardins dans *L'Erreur Boréale*, récidive cette fois dans la grande problématique de la gestion de l'eau au Québec.

Robert Léo Gendron

Robert Monderie démarre son film en nous parlant de la commercialisation de l'eau. Il nous explique que le Conseil Mondial de l'eau affilié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) procède présentement à la première étape de la commercialisation de l'eau, c'est-à-dire : trouver un prix à l'eau. Ensuite, il sera demandé aux gouvernements de donner de l'argent aux pauvres pour qu'ils puissent acheter ce bien essentiel. Il y a donc un grand effort de fait pour que les gouvernements acceptent l'idée de la privatisation de l'eau.

On apprend dans ce film, qu'on ne manquera jamais d'eau au Québec, car l'évaporation de l'océan fait retomber à chaque année un mètre d'eau sur le territoire Québécois. Le Québec est d'ailleurs le territoire mondial le mieux pourvu en eau potable. Il y a donc un intérêt grandissant pour l'exploitation de l'eau, ici. Il y a présentement une quarantaine d'usines de captage de l'eau qui extraient plus de 440 millions de litres d'eau par année et si l'on se fie aux permis accordés par le ministère de l'Environnement, le nombre d'usines de captage décuplera bientôt.

Le grand problème nous dit Robert Monderie, c'est que nous ne sa-

vons pas quelle est la grandeur des nappes d'eau souterraine, nous devrions donc adopter le principe de précaution concernant la gestion de l'or bleu. Il y a d'ailleurs plusieurs groupes de citoyens qui ont manifesté leur désapprobation depuis quelques années, quant à l'exploitation de cette ressource. En 1997, le gouvernement Bouchard a mis sur pied la commission Beauchamp (Bureau d'audiences publiques en environnement) pour avoir le pouls de la population à ce sujet.

Une question importante à resurgir dans le documentaire : à qui appartient l'eau? André Denis, citoyen de Franklin, nous dit que « l'eau n'est pas une ressource à vendre, elle est comme l'air, nous pouvons l'utiliser dans la mesure ou nous n'en faisons pas une marchandise. Permettre l'embouteillage à grande échelle c'est donner notre eau à des gens qui ont peu de respect pour ce que ça signifie. » Puis, Louise Vandelac du groupe Eau-secours de Montréal nous décrit le paradoxe dans lequel nous sommes : « nous donnons l'eau à des grosses compagnies et elles nous la revendent dans des petites bouteilles en plastique pour plus de 150 millions de dollars par année ».

La pollution de l'eau

Puis, Monderie nous amène à réfléchir à la pollution de l'eau au Québec. Selon le Dr. Henri-Claude Lavallée (professeur de génie chimique à l'Université du Québec à Trois-Rivières), il n'y aurait que 70 entreprises riveraines sur 2200 qui sont réglementées. Il n'y a aucun suivi systématique et très peu de données sont disponibles concernant la pollution créée par ces usines. Le mi-

nistère de l'Environnement ne peut donc pas en parler et la population pense que tout va bien. Malgré que certaines compagnies déclarent elles-mêmes ne pas respecter les normes environnementales, aucune poursuite n'est entamée par le ministère de l'Environnement.

Il y aurait des milliers de substances polluantes qui se déversent dans nos eaux. Selon Michel Fournier, professeur en immunotoxicologie à l'INRS, plusieurs de ces substances peuvent mimer l'action de certaines hormones naturelles lors du développement embryonnaire. Ces substances créeraient des problèmes de développement tels que : stérilité, malformations d'organes génitaux, etc.

La pollution aquatique agricole (pesticides, fertilisants, herbicides) s'additionne à la pollution industrielle, en provoquant certaines malformations constatées chez des grenouilles vivant près de cours d'eau dans lesquels se déverse la « soupe » de l'agriculture. Plusieurs espèces de poissons sont d'ailleurs disparus de certains cours d'eau depuis une trentaine d'années.

Pour conclure, l'auteur nous dit qu'il n'y a pas de loi de l'eau au Québec sinon la loi du silence. Il rajoute qu'il y aurait tout intérêt à reconstruire un ministère de l'Environnement. Et André Beauchamp termine en disant « **que le flou sur la connaissance du ministère de l'Environnement sur un certain nombre de dossiers par rapport à la politique de l'eau est plutôt inquiétant** ».

Un film percutant à voir !

L'Union paysanne, pour une agriculture durable

J'ai assisté, le 29 janvier dernier, à la première rencontre estrienne d'une nouvelle organisation agricole du nom de l'Union Paysanne. Cette dernière propose une alternative à l'agriculture industrielle qui est basée sur la productivité à tout prix, les fermes-usine et des techniques (engrais chimiques, lisiers, pesticides, monocultures et méga-élevages) qui conduisent aux désastres alimentaires, à la contamination de l'eau potable et à la dévastation des régions rurales.

Robert Léo Gendron

Selon le président du conseil d'administration de l'organisme, Roméo Bouchard, pour effectuer le virage nécessaire vers une agriculture paysanne, il faut collectivement se donner une politique agricole basée sur les objectifs suivants :

- la souveraineté alimentaire;
- la sécurité alimentaire;
- la diversité alimentaire et biologique;
- l'occupation dynamique du territoire;
- la protection de l'environnement rural;
- la qualité de vie des agriculteurs, des ruraux et des consommateurs.

Pour atteindre ces objectifs les mesures les plus urgentes sont les suivantes :

- favoriser les petites fermes et la mise en marché locale pour freiner l'industrialisation des fermes et le dépeuplement des campagnes;
- garantir la qualité des aliments et de l'environnement;
- restaurer la citoyenneté rurale.

L'Union paysanne n'est pas contre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et surtout pas contre les agriculteurs. Ils sont plutôt contre l'agriculture d'affaires que le libre-échange veut imposer aux agriculteurs et aux autres citoyens, au détriment de ces derniers. Ils sont en faveur d'un regroupement de toutes les énergies qui peuvent participer à

construire une alternative à la « malbouffe » et à la désertification de nos campagnes.

Déclaration de principe de l'Union paysanne :

(tiré du site Internet : www.union-paysanne.com)

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes pour faire contrepoids au monopole de représentation syndicale et au puissant lobby de l'industrie agroalimentaire et des promoteurs du libre échange en faveur d'un modèle industriel d'agriculture.

L'UNION PAYSANNE préconise une agriculture axée, d'une part sur l'autosuffisance alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.

L'UNION PAYSANNE favorise un régime agricole qui soutient et encourage :

1. Les fermes à échelle humaine, autonomes, diversifiées, créatrices d'emplois local, facilement transmissibles et ne dépassant pas en moyenne 100 unités anima-

les ou 100 hectares ou 200 000 \$ de chiffre d'affaires.

2. La transformation et la mise en marché à la ferme ou dans des petites entreprises à caractère local, régional ou spécialisé;

3. Des pratiques agricoles respectueuses des sols, des animaux, de l'environnement et de la santé des humains, par exemple :

- la rotation des cultures;
- le pâturage et l'accès des animaux à l'extérieur;
- la gestion solide des fumiers, l'utilisation des litières et le compostage des fumiers;
- limitation du nombre d'animaux à la capacité des terres cultivées;
- la protection et la conservation de la biodiversité agricole;
- la protection des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine, des boisés et des paysages;
- la gestion collective des bassins versants;
- l'autosuffisance alimentaire pour les animaux de la ferme et une liste autorisée d'aliments et intrants excluant les farines carnées, les hormones et antibiotiques comme stimulants de croissance;
- l'élimination des produits de synthèse, des OGM, du brevetage du vivant et de l'irradiation des aliments;
- la taxation des intrants qui entraînent des coûts sociaux et environnementaux, incluant l'énergie;

4. L'ouverture du statut de producteur, des programmes agricoles et des structures de production et de mise en marché (plans conjoints, quotas, réglementation, crédit agricole, zonage, etc.) pour faire de la place aux nouveaux producteurs, aux jeunes, aux producteurs à temps partiel, aux producteurs-transforma-

Suite à la page 5 : Union paysanne

Volume 9, numéro 1 - Avril 2002

Union paysanne : suite de la page 4

teurs, à la vente à la ferme, à l'agriculture de proximité et de diversité;

5. La démocratie rurale qui redonne à l'ensemble des citoyens ruraux le pouvoir d'aménager leur territoire et de se prononcer sur les projets industriels locaux par référendums décisionnels.

L'UNION PAYSANNE favorise également la foresterie et la pêche paysannes, afin que l'exploitation de ces ressources ne profitent pas qu'aux grandes exploitations d'exportation mais permettent aux citoyens des régions où elles sont localisées d'en tirer leur subsistance et leur développement, dans des entreprises diversifiées, à échelle humaine et familiale. La pêche côtière et la forêt périphérique devraient être réservées à l'exploitation paysanne.

L'UNION PAYSANNE soutient que, pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de rétablir la liberté syndicale dans le monde agricole et de modifier la loi qui autorise l'accré-



dition d'une seule association pour représenter les agriculteurs, de façon à permettre à l'Union paysanne, une union constituée selon la loi des

syndicats professionnels, de représenter officiellement les producteurs et citoyens concernés par la production et l'alimentation paysannes.

Gaminets à vendre

Magnifique gaminet (t-shirt) 100% coton, non teint de couleur beige-sable (couleur originale du coton). À l'avant du gaminet, vous trouverez le logo (de couleur verte) d'Action Saint-François en détails, à l'arrière, une oeuvre artistique représentant le bassin-versant de la rivière Saint-François. Nous remercions d'ailleurs, l'auteur de l'oeuvre, Isabelle Loignon, pour son excellent travail bénévole et pour son dévouement à l'organisme.

Le gaminet est vendu à 15.\$ l'unité, dans trois grandeurs différentes : médium, large et extra-large. Vous pouvez vous le procurer en appelant au numéro suivant : 563-5362 ou en venant nous voir à Action Saint-François au 18 Wellington nord, Sherbrooke. Il est toutefois préférable d'appeler avant de venir nous voir.

Alana Russell

Quoi ? À huit heures ? Le samedi matin ? Es-tu folle ?

Peut-être. Oui, je sais que c'est tôt le matin après une dure semaine de travail. Pourtant j'aime ça ! Quand j'arrive dans le stationnement vers 7 h 50, j'ai la tête pleine de questions. Qui va venir cette semaine ? Où allons-nous ? Quel genre de site ? Quels types de déchets trouverons-nous ? Serons-nous près de l'eau où dans la forêt ? Patience Alana, toutes les réponses te seront dévoilées en temps et lieu !

Vers 8h, nous partons, les voitures à la queueleuleu. Rendus sur place, voilà les consignes : 1. Chaque matière dans son sac : métaux, plastiques, verres et déchets. 2. PRUDENCE d'abord et avant tout !

Allez-hop ! on commence. Parfois en petits groupes à placoter, parfois seul.

Je me retrouve seule. Là, j'ai la chance de laisser aller la surcharge mentale et de laisser vagabonder mon esprit en toute tranquillité. Quel plaisir ! J'entends le murmure des eaux, je hume le parfum de la végétation et je sens la terre solide et vivante sous mes pieds et mes mains.

Certes, ce n'est pas toujours facile ! Il y a des morceaux de carrosserie

qui doivent être remontés à la chaîne humaine car parfois les pentes sont abruptes. Il y a des clôtures barbelées à dégager et à sortir. Il y a des sites où il faut revenir encore et encore parce qu'il y a tant de déchets.

Pourtant le travail ne me semble pas être une corvée. De retour vers midi, la ville est en pleine effervescence. Quel contraste ! Je me sens remplie d'une fatigue bien méritée et d'une paix intérieure. Ahhhh ! (soupir). Bonne journée mes camarades et à la semaine prochaine. Alors, les samedis matins entre mai et octobre, vous me trouverez en action pour Action St. François ! Venez me rejoindre !

Action Saint-François

Liste des nouveaux membres

entre le 30 septembre 2001 et le 31 mars 2002

ASCOT

Johanne Trempe

BROMPTONVILLE

Alexandre Saint-Laurent

FLEURIMONT

André Groleau
André Roberge
Benoit Lavoie
Christian Paquet
Germain Roy
Jacques Houde
Jean Gosselin
Luc & Monique Mathieu
Michel Villecourt
Pierre Biron
Richard Berthold
Roch Bibeau
Valérie Auclair

ROCK FOREST

Angèle Fortier
Céline Ruel
Chantal Foucher
Claire Poulin
Claude Laplante
Denis Marcl
Doris Morin
Élisabeth Piché
François Villeneuve
Françoise Boutin
Gaston Naessens
Ghyslaine Champagne
Guy Clavel
Hélène Mathieu
Jacques Colnoir
Jean Lacharité
Jean-François Cadieux
Jean-Luc Bergeron
Jocelyn Fréchette
Jocelyne Sauvé
Lyne Lefebvre

Marco Binet

Nathalie Duquette

Pauline Valence

Pierre Boulanger

Richard Robitaille

Robert Perreault

Serge Guay

Serge Malouin

Sophie Gauthier

Stéphane Brosseau

Sylvie St-Pierre

Sylvio Sabourin

Véronique Cibert

SHERBROOKE

Alain Palombini

André-Rémy Blais

Anita Sainte-Croix

Catherine Coderre-Porras

Catherine Larouche

Élyse Ménard

Germaine Bilodeau

Gilles Goneau

Gloria Duchesneau

Hugues Bergeron

Jean-François Veillette

Magela Tremblay

Marc Bolduc

Roland Gendron

Serge Proulx

Sœur Éliane Côté

Sylvie Perreault

WINDSOR

Louise Liard

A méditer

Si on pouvait réduire la population du monde en un village de 100 personnes, tout en maintenant les proportions de tous les peuples existants sur la terre, ce village serait ainsi composé :

- 57 asiatiques
- 21 européens
- 14 américains (Nord, Centre et Sud)
- 8 africains

Il y aurait :

- 52 femmes et 48 hommes
- 30 blancs et 70 non blancs
- 30 chrétiens et 70 non chrétiens
- 89 hétérosexuels et 11 homosexuels
- 6 personnes posséderaient 59 % de la richesse totale et tous les 6 seraient originaires des USA
- 80 vivraient dans des mauvaises maisons
- 70 seraient analphabètes
- 50 souffriraient de malnutrition
- 1 serait en train de mourir
- 1 serait en train de naître
- 1 posséderait un ordinateur
- 1 (oui, un seulement) aurait un diplôme universitaire

Si on considère le monde de cette manière, le besoin d'accepter et de comprendre devient évident. Prenez en considération aussi ceci :

- Si tu t'es levé ce matin avec plus de santé que de maladie, tu es plus chanceux que le million de personnes qui ne verra pas la semaine prochaine.
- Si tu n'as jamais été dans le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'étau de la faim, tu es mieux que 500 millions de personnes.
- Si tu peux assister à une réunion religieuse sans crainte, ni persécution, ni arrestation, ni torture ou mort, ... tu es plus chanceux que 3 millions de personnes dans le monde.
- Si tu as de la nourriture dans ton frigo, des habits sur toi, un toit sur ta tête et un endroit pour dormir, tu es plus riche que 75 % des habitants de la terre.
- Si tu as de l'argent à la banque, dans ton portefeuille et de la monnaie dans une petite boîte, tu fais partie des 8 % les plus riches du monde.
- Si tes parents sont encore vivants et toujours mariés, tu es une personne réellement rare.
- Si tu lis ce message, tu es doublement chanceux, parce que quelqu'un a pensé à toi et surtout parce que tu ne fais pas partie des deux milliards de personnes qui ne savent pas lire.

67 personnes sont devenues membres pour la première fois depuis le 30 septembre 2001.

Les membres qui ont une adresse électronique peuvent nous la faire parvenir en envoyant un message au asf@asf-estrie.org

**Consultez le site web d'Action Saint-François à l'adresse suivante :
<http://www.asf-estrie.org/asf/>**



**ACTION
ST-FRANÇOIS**

C.P. 291
Sherbrooke (Québec)
J1H 5J1 - (819) 563-5362

ISSN 1197-043x
© 2002 ACTION ST-FRANÇOIS

Nos archives :
<http://www.asf-estrie.org/asf/journaux.htm>

Collaborateurs : Pierre Dansereau,
Robert Léo Gendron et Alana Russell.

Révision linguistique : Pierre Dansereau

Mise en page : Luc Loignon.

ACTION ST-FRANÇOIS, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF FONDÉ EN AOÛT 1992, REGROUPE DES CITOYENS CONVAINCUS DE L'IMPORTANCE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT. LE GROUPE S'INTÉRESSE À LA RESTAURATION ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES CONSTITUANT LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS. DES TRAVAUX DE NETTOYAGE, DE CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DE VÉGÉTALISATION SONT ORGANISÉS LE LONG DES RUISSEAUX SUR LES ZONES DU RIVAGE, DE LA BERGE ET DE LA PLAINE INONDABLE. NOUS VOULONS AUSSI SENSIBILISER LA POPULATION ESTRIENNE À LA NÉCESSITÉ D'AGIR DANS LE BUT DE PRÉSERVER CE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE QUI MODÈLE NOTRE TERRITOIRE. LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES EST DE 25 \$.

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ-NOUS AU (819) 563-5362.